



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le trente janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 23 janvier 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Françoise RIVET, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19

PRESENTS : Mme RIVET, M. FOUR, Mme DUPRAT, Mme DE CUYPER, M. LAUBARY, Mme ZRAK, Mme LAFARGE, Mme MAZAUD, M. LAFARGE, M. QUEYREIX, Mme MADIEUX, M. FERARD, M. CHANGION, Mme RUBY-MONTEIL, M. LEROY.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. BATTEL, Mme BATTEL, Mme PARNIERE, M. AMODEO

SECRETAIRE : Mme RUBY-MONTEIL

OBJET : DELIBERATION N° 2024/002 : ADHESION de la COMMUNE
à la Poste pour repositionner et certifier les adresses postales de la commune
et des bourgs avec publication au format BAL

Vu la loi 3DS promulguée en février 2022 ;

Vu le décret d'application pour la loi 3DS du 11/08/2023, il convient aux communes < 2000 habitants de publier leurs adresses en créant une Base Adresses Locales (BAL) afin d'alimenter la base adresse nationale (BAN^o) accessible en open data pour le 30 juin 2024 ;.

Vu la proposition commerciale de la Poste qui consiste, avec un pré requis demandant à la commune de lui fournir son fichier adresses ou/et les adresses présentes dans la base adresse nationale avec les parcelles cadastrales, à :

- La création et une mise à jour de notre BAL dans l'outil « mes adresses »
- Repositionner et certifier toutes les adresses de la commune et des bourgs
- La mise au format BAL
- La publication de la BAL par la commune dans la base adresse nationale
- L'accompagnement pour la prise en main de l'outil « 'mes adresses » pour les agents communaux et administratifs, à titre gracieux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise, Madame la Maire :

- A signer la proposition commerciale de la Poste pour un montant de 3180 euros HT
soit 3 816euros TTC

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait en mairie, le 30 janvier 2024

La Maire,

